



## Délibération D2024\_024 Convention Socle – Conseil Savoie Mont-Blanc

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-avril à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres

Théorique : 14

En exercice : 14

Présents : 11

Procuration : 2

Date de convocation

22/03/2024

**Présents** : DECRUY Marie-Hélène, DUBOUCHET Philippe, DUPRAZ Philippe, EXCOFFIER Lionel, GUILLERMET Jérôme, JACQUET Brigitte, KARATAS Aylin, LAVOREL Joëlle, MUGNIER Joseph, NOVO-PEREZ Laurence, SAXOD Mélanie

**Représentés** :

EXCOFFIER Yves qui donne pouvoir à LAVOREL Joëlle

MARTINET Sylvain qui donne pouvoir à DUPRAZ Philippe

**Excusé(s)** : LAUREAU Pierre

**Absent(s)** :

**Secrétaire** : DECRUY Marie-Hélène

Madame le Maire présente à l'assemblée la convention socle en faveur de la Bibliothèque Municipale et du Conseil Savoie Mont-Blanc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** la convention présentée,

**AUTORISE** Madame le Maire à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé les Conseillers présents

Fait à VERS, Le 10 avril 2024

Le Maire, Joëlle LAVOREL